

Pour vous inscrire, renvoyez ce bulletin d'inscription en cochant la (les) formation(s) choisie(s). Les inscriptions ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement. La Maison du Théâtre traitera votre inscription dans les plus brefs délais. La validation des ateliers annuels se fait à l'issue de la séance d'essai. La validation des stages se fait quinze jours avant le premier jour du stage. Une fiche récapitulative vous sera transmise 15 jours avant le début de la formation. L'adhésion à la Maison du Théâtre (p.54) est obligatoire, valable de septembre 2019 à juillet 2020, et d'un montant de 7 euros. Elle est intégrée au tarif des stages et ateliers.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

La Maison du Théâtre se réserve le droit d'annuler une formation, stage ou atelier, si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la prestation, la Maison du Théâtre procédera au remboursement intégral du prix de la formation, du stage ou de l'atelier. Tout programme commencé est dû en totalité : il ne sera effectué aucun remboursement des sommes acquittées, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation de l'employeur...). Attention ! Pour tout désistement moins de quinze jours avant le début du stage, formation ou atelier, 50 % de son coût restera acquis à la Maison du Théâtre. Pour tout désistement moins de sept jours avant le début de la formation, la totalité du coût restera acquise à la Maison du Théâtre.

L'intégralité du règlement est consultable sur www.lamaisondutheatre.com
 > Découvrir, pratiquer le théâtre en Finistère
 > Formation

Les informations qui vous concernent sont destinées exclusivement à la Maison du Théâtre. Elles nous permettent de communiquer avec vous dans le cadre d'informations relatives aux autres activités de la Maison du Théâtre. En aucun cas nous ne partageons nos données avec des entités extérieures. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant en application au Règlement Général sur la protection des Données. Pour cela, vous pouvez nous contacter à info@lamaisondutheatre.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Profession : _____
 Adresse : _____

 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Courriel : _____

Pratiquez-vous le théâtre au sein d'une troupe ou d'un atelier ? oui non

Si oui, Merci de préciser dans lequel ou laquelle ? _____

J'autorise la Maison du Théâtre à communiquer mes coordonnées aux autres stagiaires (covoiturage...) oui non

BULLETIN À RETOURNER À : La Maison du Théâtre - 12, rue Claude Goasdoué - 29200 Brest
OU PAR MAIL À : centre.ressource@lamaisondutheatre.com

INTITULÉ	TARIF	TARIF ADHÉRENTS*	FORMATION CONTINUE	TOTAL
INFOS-RESSOURCES				
PRÉSENTATION DU NOUVEAU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET DES PRATIQUES AMATEURS / JEU 6 FÉV	GRATUIT			<input type="checkbox"/>
JOURNÉE FORUM PRATIQUES THÉÂTRALES ET HANDICAP / LUN 16 MARS	GRATUIT			<input type="checkbox"/>
FORMATION				
ATELIER DE CRÉATION CE SERAIT GÉANT !	317 € / 265 €			<input type="checkbox"/>
ATELIER DE CRÉATION QUI S'ARRACHE À L'ENFANCE	317 € / 265 €			<input type="checkbox"/>
STAGE JEUNES ON JOUE À SE CROQUER	77 €	70 €		<input type="checkbox"/>
ATELIERS THÉÂTRE : LE PROJET DE FICTION COMME MOTEUR DU JEU ET DE L'ANIMATION	CYCLE : 127 € WEEK-END CHOISI 57 €	120 € merci de préciser :		<input type="checkbox"/>
LE BURLESQUE, LE CLOWN ET L'EXCENTRIQUE : JEU ET ÉCRITURE			1200 € / 600 €	<input type="checkbox"/>
CABARET DE LA LAÏCITÉ / VOLET THÉÂTRE	207 €	200 €		<input type="checkbox"/>
CABARET DE LA LAÏCITÉ / VOLET MUSIQUE	87 €	80 €		<input type="checkbox"/>
LE JE EN JEU	90 €	83 €		<input type="checkbox"/>
INITIATION À L'ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE	82 €	75 €		<input type="checkbox"/>
CONSTRUIRE SON PROJET PÉDAGOGIQUE			250 €	<input type="checkbox"/>
TOTAL	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

À NOTER

Inscriptions au stage « Construire son opinion artistique : la méthode du feedback » auprès de l'AGECIF et à « Latroupephemère » auprès de la C^o À petit pas.

* L'adhésion de 7€ est incluse lors du règlement à une première formation (atelier ou stage). Dès la seconde inscription, vous bénéficiez du tarif adhérent.

ATELIERS DE CRÉATION

Possibilité de paiement en 3 fois d'octobre à décembre.

JE RÉGLE LA SOMME DE € à l'ordre de la Maison du Théâtre en :

- CHÈQUE BANCAIRE
- ESPÈCES
- CHÈQUES VACANCES
- CARTE BANCAIRE SUR PLACE / PAR TÉLÉPHONE
- VIREMENT BANCAIRE RIB SUR DEMANDE